

Assemblée Générale de l'UNIRS du 25 avril 2017

Motion d'orientation

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité·e·s Solidaires (UNIRS) a tenu son Assemblée Générale 2017 le 25 avril 2017 en présence de représentant·e·s des retraité·e·s des organisations syndicales membres de Solidaires, des Solidaires locaux et des structures locales de retraité·e·s de Solidaires.

Elle s'est tenue après une année de nouvelles agressions contre les salarié·e·s, les chômeurs et les chômeuses, les retraité·e·s. Les personnes retraitées, notamment, ont continué de subir une diminution de leur revenu sous l'effet conjugué de multiples décisions politiques et de choix économiques et budgétaires. Pendant cette même année, l'Union syndicale Solidaires et l'UNIRS ont participé aux actions et aux manifestations d'opposition à ces politiques régressives aux côtés des autres organisations syndicales, particulièrement contre la Loi travail (CGT, FO, FSU, UNEF, UNL, FIDL), associatives et citoyennes également opposées à de tels choix politiques.

Cette assemblée générale s'est aussi tenue entre les deux tours de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017. Au cours de la campagne, très peu de candidates ou de candidats ont exprimé des engagements répondant plus ou moins aux revendications que nous portons dans notre plateforme revendicative. En tout état de cause, les retraités et les retraitées de Solidaires savent, notamment d'expérience, qu'il ne faut pas prendre à la lettre les promesses électorales. Nous devons essentiellement compter sur nos mobilisations collectives pour défendre et faire aboutir nos revendications. A la veille du deuxième tour, l'Assemblée Générale a constaté que ne restent « en lice » que deux candidats particulièrement dangereux pour l'ensemble de nos revendications et dans tous les domaines.

Depuis juin 2014, les retraité·e·s de Solidaires participent aux mobilisations initiées par un ensemble de neuf organisations de retraité·e·s (CGT,

FO, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, Ensemble & Solidaires-UNRPA, LSR). Au cours de la dernière période, ce regroupement a continué d'agir pour les revendications des personnes retraitées. Le 30 mars 2017 encore, ces neuf organisations ont fait vivre des manifestations dans tous les départements. Ensemble, elles ont cherché et cherchent encore à contacter les personnes retraitées en dehors des organisations, en leur faisant remplir un questionnaire. Cette convergence des neuf organisations sera très utile dès que vont être annoncées les nouvelles prochaines attaques contre les personnes retraitées.

En faisant le bilan des effets réels et additionnés des multiples « réformes » des retraites mises en place depuis 1986, il est clair que les objectifs recherchés par les gouvernements n'ont jamais été la sauvegarde de « notre système de retraite par répartition » fondé sur la solidarité entre générations, mais bien la diminution de la pension.

En continuant de reculer l'âge de départ en retraite, malgré un chômage de masse de l'ordre de 5,4 millions de personnes (selon la DARES), il s'agit bien de maintenir le maximum de jeunes hors de l'emploi, alors que leurs parents et leurs grands-parents tentent de continuer à travailler (avec des conditions d'emploi et de travail dégradées). Nous revendiquons un autre partage du temps de travail que celui adopté par ces gouvernements et qui organise ce chômage de nos enfants et de nos petits-enfants.

En continuant de réduire, par de multiples moyens, le niveau de remplacement des salaires par les retraites et en rognant régulièrement sur le pouvoir d'achat des personnes aujourd'hui en retraite, les gouvernements cherchent à paupériser une part grandissante de la population âgée. A terme, l'objectif recherché est de détacher le « droit à la retraite » de la contrepartie naturelle de cotisations

antérieures payées pendant l'activité professionnelle. La pension deviendrait une allocation sociale. Les personnes disposant de quelques économies auront comme recours de se tourner vers les compagnies d'assurances pour tenter de s'acheter des retraites complémentaires rattachées aux fluctuations des marchés financiers. Nous revendiquons l'arrêt du gel des pensions et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis plusieurs années, avec une pension au moins égale au SMIC revendiqué. La revalorisation des pensions doit être régulière et annuelle, à la date du 1er janvier de l'année, en prenant en compte l'évolution des salaires.

Nous constatons que lors des échanges entre les candidates et candidats à l'élection présidentielle, les propos lénifiants sur le respect dû par la société à l'égard de « ses aînés » voisinaient avec les engagements annoncés par certains candidats de réduire le coût des retraites et leur poids dans l'économie et dans le PIB. Au lendemain de l'élection présidentielle et des élections législatives, les mobilisations des personnes retraitées ne pourront qu'entrer en convergence avec les mobilisations des « actifs » pour un autre partage des richesses avec une augmentation de la masse salariale, celle à partir de laquelle sont assises les cotisations sociales. Il s'agit donc d'augmenter les salaires et de réduire la rémunération des actionnaires. Le coût des actionnaires et des rentiers vivant du travail du plus grand nombre est insupportable pour l'économie nationale et pour les budgets publics.

La vigilance des organisations de retraité-e-s devra être forte en ce qui concerne les politiques de santé et d'aide à l'autonomie des personnes âgées dépendantes. De plus en plus de personnes et de familles en France renoncent à certains soins et certains traitements compte tenu de leur coût. Les remboursements, les dépassements d'honoraires, les forfaits et franchises, les restes à charge de plus en plus importants doivent cesser et c'est une orientation inverse qui doit être prise. Il est de plus en plus manifeste que les politiques publiques de santé sont mises en grande partie au service des « investisseurs » financiers, des multinationales de l'industrie pharmaceutique, du secteur privé hospitalier et des investisseurs de l'or gris (EHPAD), tout ceci à la discrétion des professionnels libéraux qui accumulent des profits sur le dos du plus grand nombre.

Nous continuons de revendiquer une prise en charge à 100 % par l'assurance maladie avec intégration des salarié-e-s des mutuelles et suppression des assurances complémentaires santé qui excluent de plus en plus de personnes de l'accès à certains soins. Nous exigeons le maintien de l'AME pour les étrangers et les étrangères et l'extension de la Sécurité sociale à celles-ci et à ceux-ci.

En matière d'aide à l'autonomie, la loi votée en décembre 2015 est très loin de répondre aux demandes des personnes directement concernées et des familles. En matière d'aide à domicile, la volonté souvent affichée de privilégier le maintien à domicile quand il est demandé par les personnes, doit s'accompagner de mesures très concrètes pour le rendre possible. A terme, la réponse c'est la mise en place d'un service public de l'aide à l'autonomie qui intégrerait progressivement les différentes structures existantes, tant en matière d'aide à domicile que d'hébergement en établissement spécialisé. Ceci doit être accompagné d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des frais supplémentaires occasionnés par cette perte d'autonomie. Cette prestation serait universelle et le financement devrait être également universel, et donc notamment intergénérationnel.

La période qui s'ouvre sera encore particulièrement âpre pour le plus grand nombre. Les politiques d'austérité seront prolongées, voire amplifiées, avec de nouveaux cadeaux fiscaux et sociaux à la minorité riche, finalement payés par les autres, notamment par une augmentation de la TVA, par un recul des services publics, par une diminution des prestations sociales et des solidarités, etc. L'accumulation des richesses à la disposition d'une minorité conduit à une concentration de capitaux spéculatifs qui ne peut qu'annoncer de nouveaux séismes bancaires, économiques, sociaux, politiques et démocratiques.

Nous continuons d'affirmer que les personnes retraitées sont une force économique qui pourrait devenir une force sociale si elles prenaient conscience des pouvoirs collectifs qu'elles représentent (en tant que consommateurs par exemple, ou par leur forte présence dans le bénévolat, etc.).

Notre combat pour un autre partage des richesses et pour un contrôle démocratique de l'économie et de la finance afin de les mettre au service du plus grand nombre est primordial. L'UNIRS portera ces objectifs au sein de l'Union syndicale Solidaires et lors des rencontres entre les neuf organisations de retraité-e-s. Les personnes retraitées sont une force sociale qui pèse et qui doit peser de plus en plus dans les débats publics.